

Ne soyons pas des acteurs silencieux. Signaler la maltraitance, c'est la loi.

Protégeons les usagers comme des membres de notre famille.

La maltraitance n’est pas que physique. Soyons vigilants.

Il existe 7 types de maltraitance :

- Physique
- Psychologique
- Sexuelle
- Matérielle ou financière
- Organisationnelle
- Violation des droits
- Âgisme

N'hésitez pas à demander la politique CISSSMO de lutte contre la maltraitance envers les aînés et les personnes majeures en situation de vulnérabilité

Signaler une situation de maltraitance au Commissaire aux plaintes et à la qualité des services est un processus confidentiel :

→ **1 800 700-0621, poste 2462**
Territoires Jardins-Roussillon, Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l’autisme (anciennement CRDITED, SRSOR), Centre de réadaptation en déficience physique (anciennement CMR)

→ **1 800 694-9920, poste 2280**
Territoires Suroît, Haut-Saint-Laurent, Vaudreuil-Soulanges, Centre de réadaptation en dépendance

→ **insatisfactions-plaintes.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca**

Secteur : Direction qualité, évaluation, performance et éthique (DQEPE)
Date : 2 juin 2022

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest
Québec